

au fur et à mesure qu'elles s'y déposent, et on enlèverait par là même une partie des éléments actuels de maladies et peut-être la principale cause, sans avoir recours aux officiers de Santé, ni à la vaccination.

Le Bureau de Santé devrait être durent les saisons du printemps et de l'été organisé d'officiers de Police, aidés par un Comité de Médecins pris dans les différentes parties de la ville, dont les avis seraient donnés gratis dans l'intérêt général de la société.

Le même M. Carpenter veut instruire au Conseil de Ville et à la population de la cité de Montréal que les Canadiens-français sont pour beaucoup dans la continuation de l'épidémie de la variole. Voici ce qu'il dit en parlant de la maladie qui se serait déclarée dans quelques unes des villes des Etats-Unis.

" Dans ces villes, il y a plusieurs Canadiens-français qui refusent avec opiniâtreté la vaccination, et quand ils sont atteints de cette maladie, ils en cachent avec soin la nature. Et leur ignorance et leur opiniâtreté ne sont pas un prétexte pour exposer la vie de ceux au milieu desquels ils vivent."

Cette sottise conclusion est faite pour établir un rapprochement entre l'état de la ville avec celui des villes qu'il a mentionnées dans son mémoire. Pour toute réponse, il n'y a que de sots préjugés qui puissent autoriser un semblable langage, lorsque nous savons que la plupart des Canadiens-français, atteints de la variole, dans cette épidémie, ont été vaccinés, malgré ce qu'en disent l'auteur du système de la ventilation des égouts et ceux qui veulent s'imposer au Conseil de Ville et se caser.

Je lisais dans le *Montreal Gazette* du 13 courant qu' "A une assemblée du Comité de Santé, tenue hier, il fut décidé de visiter de maison en maison pour s'assurer quels sont ceux qui ont été vaccinés, et forcer la vaccination chez ceux qui ne l'ont pas été." Ce procédé a été sans doute suggéré par les officiers de santé et probablement par l'auteur du système pratique de la ventilation des égouts.

Le procédé de visiter maison par maison pour s'enquérir de la vaccination, est contraire à l'Acte 24e, Vict., chap. 24, acte pour rendre plus générale, la pratique de la vaccination.

La loi dit que, "le Conseil de chaque cité choisira un endroit dans chaque quartier pour les fins de cet Acte. C'est-à-dire que le Conseil-de-Ville choisira un local dans chaque quartier pour y faire vacciner les personnes qui s'y présenteront aux jours et heures indiqués."

Le Bureau de Santé n'est donc pas autorisé par la loi à faire visiter les maisons par les vac-

cinateurs comme il a décidé de le faire dans sa dernière assemblée.

Depuis six mois que les vaccinateurs sont à l'œuvre et vaccinent, la maladie a toujours été en augmentant; aujourd'hui, on va augmenter le nombre des vaccinateurs pour faire pratiquer la vaccination en même temps dans tous les parties de la ville. Ce procédé ne peut qu'aggraver l'état de la ville en répandant la maladie là où elle n'a pas encore pénétré.

La vaccination ne devrait donc pas être pratiquée dans un temps d'épidémie; et encore moins lorsque le vaccin est mauvais. A une assemblée de la société médicale de Montréal, où l'on discutait la question de la vaccination; la plupart des médecins présents à cette assemblée se prononcèrent contre la pratique actuelle de la vaccination, vu que le vaccin est mauvais, tout en se déclarant en faveur du principe de la vaccine.

La loi ne donne donc pas à la Corporation le pouvoir d'envoyer de maison en maison pour y faire subir une opération ou un traitement aux personnes qui les habitent en vue de les préserver des effets d'une maladie qu'elles n'ont pas, mais qu'elles pourraient contracter.

Maintenant, les vaccinateurs font-ils leur rapport des personnes qu'ils ont vaccinées en leur qualité officielle, aussi régulièrement qu'ils retirent leur salaire de la Corporation? Il serait important que la Corporation fit connaître le résultat de la pratique de la vaccination, dans les différents quartiers de la ville, par les officiers de santé.

J. EMERY-CODERRE.

Extrait de *La Minerve* du 24 juin 1872

Résultat de la Vaccination en Angleterre.

Nous lisons dans l'*Evening Star* du 21 courant :

" Près de vingt-trois mille personnes ont été victimes de la variole en Angleterre, l'année dernière, et la maladie continue d'une manière extraordinaire et il semble que le nombre et la sévérité des cas sont bien plus terribles depuis que la vaccination est devenue plus généralement en usage."

Comment l'*Evening Star* peut-il mettre d'accord cet entrefilet avec ce qu'il écrivait contre le Dr. Coderre!! Quo pensera la *Montreal Gazette* de ses propres remarques sur le même sujet.—(Communiqué.)